

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
MARNE

Nombre de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	27	25

Date de la Convocation
27 février 2026

Date d’Affichage
27 février 2026

Objet de la délibération

No 2026-100310
Finances

**Demande de subvention au titre
du FIPDR**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE M O N T M I R A I L**

Séance 05 mars 2026

Le cinq mars deux mille vingt-six à vingt heures trente, le conseil municipal de la Ville de Montmirail s’est réuni entre nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne Dhuicq, Maire.

Présents : Etienne Dhuicq, Valérie Jacquinot, Romain Girardin, Brigitte Lagrue, Philippe Chevriot, Monique Morel, Marie-Claude Himmesoete, Dominique Thuault, Jean-Pierre Schang, Mohamed Benahmed, Jean-Paul Colmont, Alain Guenon, Pascal Hourlier, Juan Garcia Rodriguez, Stéphane Paquet, Catherine Ruiz Collas, Valérie Prieur, Christine Guimarey, Romain Richomme, Tristan Ruiz, Sabine Mary, Enzo Joberty

Absents représentés : Pascal Poisson pouvoir à Romain Girardin, Coralie Adnot pouvoir à Etienne Dhuicq,

Absente excusée : Claudette Bouché,

Absente : Elisabeth Benard

Secrétaire de séance :Tristan Ruiz

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la circulaire reçue en date du 26 février 2026 de la Préfecture de La Marne,

Considérant le projet de la ville de Montmirail d’acquérir deux caméras piétons pour le service de la police municipale,

Considérant la possibilité d’obtenir auprès du FIPDR 2026, un financement à hauteur de 200 € par caméra,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l’unanimité :

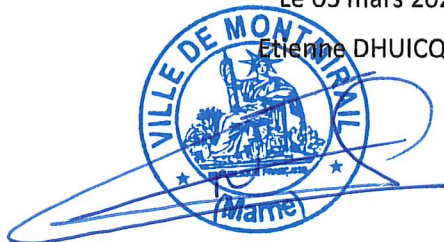
-autorise monsieur le maire à solliciter une participation de l’Etat au titre du FIPDR 2026 pour le financement des dépenses d’acquisition de caméras piétons pour un total de 2 292,00€HT

-autorise monsieur le maire à signer tout document relatif à ce dossier

Pour extrait conforme,

Le 05 mars 2026

Etienne DHUICQ, Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-265103283-20260305-2026-100310-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2026
Publication : 06/03/2026

par le maire